



"Coup de pouce
Isolation"



Le dispositif national des certificats d'économie d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans ce cadre, **ABOKINE** s'engage à vous apporter :

- une prime* d'un montant de _____ euros
 un bon d'achat pour de produits de consommation courante d'un montant de _____ euros

dans le cadre des travaux suivants :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter**
Isolation de combles ou de toiture	BAR-EN-101	Résistance thermique $R \geq 7m^2.K/W$ en comble perdu et $\geq 6m^2.K/W$ en rampant de toiture. Professionnel RGE dans le domaine de travaux concerné.

Au bénéfice de :

PRÉNOM – NOM – ADRESSE : _____

TELEPHONE / EMAIL : _____

N° de dossier : _____

*Prime financée par ABOKINE sous réserve de conformité du dossier

**Les conditions complètes sont consultables à l'adresse suivante : <http://calculateur-cee.ademe.fr/user/fiches/BAR>

Date de cette proposition : _____

Signature : Marc-Antoine Catherine – Président de Abokine

Signature bénéficiaire (avec date) :



Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

www.abokine.com – 02 40 69 64 64

Où s'informer sur les aides pour le travaux d'économie d'énergie ?

Site du Ministère en charge de l'énergie :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aides-financieres-renovation-energetique

Plateforme Rénovation info service : **0 808 800 700** Service gratuit + prix appel



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE